

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2008

Séance du 22 février 2008

CG 08/1^{ère}/VI-04

**BILAN D'ACTIVITE 2007
AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DE TARN-ET-GARONNE - (A.D.E. 82)**

—
En 2007, l'A.D.E. 82 a connu une année charnière qui a donné lieu à la nomination d'un nouveau directeur et à la mise en place d'une nouvelle organisation.

I – REORGANISATION DE LA STRUCTURE :

Dans un souci d'optimisation des ressources, et afin d'améliorer la réactivité et le professionnalisme de son équipe, l'A.D.E. 82 a mis en place, mi 2007, une nouvelle organisation interne.

Désormais, l'activité de l'Agence se structure autour de trois pôles de compétences regroupant l'ensemble de ses savoir-faire :

- **le pôle création développement** : dédié aux entreprises et spécialisé dans l'accueil, l'accompagnement des projets industriels et de l'ingénierie financière. Ce pôle a également en charge l'animation et le soutien aux réseaux d'entreprises, en particulier les filières agro-alimentaire et aéronautique ;

- **le pôle aménagement du territoire** : chargé de l'accompagnement des collectivités locales dans la réalisation et le suivi des grands projets structurants d'aménagement du territoire ;

- **le pôle prospection et communication** : pour l'accueil des investisseurs désirant s'implanter ou se développer sur le département et la promotion économique du territoire.

En sus de ces actions, l'A.D.E. 82 continue d'assurer l'animation de la pépinière NOVALIA 82. Cette activité fait l'objet d'un rapport particulier présentant le bilan de l'année 2007.

La réalisation de l'ensemble de ces missions repose sur les 8 salariés permanents de l'Agence (dont 2 détachés à NOVALIA 82). Cette équipe a été renforcée, en août 2007, par l'arrivée de 2 chargées de mission en C.D.D pour 6 mois.

Cette réorganisation a permis de clarifier le mode de fonctionnement entre le service économie du Conseil Général (en charge du suivi des procédures administratives) et l'A.D.E. 82 (en charge du montage de projet et de la mise en oeuvre des politiques économiques du département).

II – POLE CREATION ET DEVELOPPEMENT:

L'accueil, l'information et l'accompagnement des créateurs d'entreprises constituent le coeur de métiers de l'A.D.E. 82. Dans le cadre de cette activité, l'Agence a poursuivi son rôle de **guichet départemental** en aidant les entreprises dans la constitution des dossiers de demandes de subventions. Sur l'exercice 2007 l'A.D.E. 82 a, en sus de l'instruction technique des dossiers de demandes de subvention départementale, apporté son soutien à **plus de 60 projets** de création, développement ou reprise d'entreprises.

Au delà de ces projets, l'agence soutient l'innovation à travers des partenariats avec M.P.I., la nouvelle agence de l'innovation, mais aussi OSEO Innovation (ex ANVAR) avec qui nous avons des relations privilégiées depuis 2000. Des réunions trimestrielles sont organisées afin de partager les informations sur les programmes d'investissements des entreprises tarn-et-garonnaises et de suivre leur évolution.

a) Midi Pyrénées Croissance :

Depuis 10 ans, date de création de la société de capital risque régionale « Midi-Pyrénées Création », l'A.D.E. 82 assure le fonctionnement du guichet départemental de la société.

D'importants changements sont intervenus en 2007 dans le fonctionnement de cette structure qui s'intitule désormais « Midi-Pyrénées Croissance » :

- son objet a été élargi aux transmissions et aux développements d'entreprises quelque soit leur âge ;
- toutes les entreprises des secteurs d'activités couverts par OSEO sont éligibles ;
- les entreprises de l'agglomération toulousaine, précédemment exclues des interventions de M.P.C., sont désormais éligibles à l'exception des créations pures ;

- les montants maximum d'investissements ont été augmentés et portés à 300 000 €

Le rôle des guichets départementaux, chargés de l'instruction et du suivi des projets, n'a pas été remis en cause même si la Région ne participe plus à leur frais de fonctionnement. Cette décision aura des conséquences budgétaires pour l'agence qui devront être prises en compte pour l'exercice 2008.

En 2007, l'A.D.E. 82 a donc poursuivi sa mission d'expertise et d'ingénierie financière sur les projets suivants :

- reprise de la SARL DELFOUR à l'Honor de Cos, qui s'est réalisée en juillet 2007 avec un intervention de M.P.C de 35 000 €

- création de la S.A.S NUTRITIS à Moissac, avec une intervention de M.P.C de 150 000 € qui s'ajoute à une intervention plus importante d'autres sociétés du groupe I.R.D.I..

L' A.D.E. 82 a, par ailleurs, assuré le suivi des entreprises déjà affiliées à M.P.C. : S.A ACTICHEM à Montauban, EBI à Verdun sur Garonne, S.A.R.L. GUYMARE à Montauban, S.A.R.L. MOD'LSCENE à Verdun sur Garonne, S.A.R.L. IBTP/TREBISOL à Montauban et SARL OC'ALE à Lafrançaise.

b) F.D.I.E. (Fonds Départemental d'Intervention Economique) :

Dans le cadre de son rôle d'instructeur technique des demandes de subvention auprès du Conseil Général, l'A.D.E. 82 a assuré l'instruction des 25 dossiers présentés pour attribution au Conseil Général.

En 2007, le pôle création développement a également pris en charge la modification du dispositif d'aides économiques du Tarn-et-Garonne. Suite aux évolutions des règlementations européennes relatives aux possibilités d'intervention économique des Collectivités Locales et, afin d'assurer une cohérence avec le nouveau dispositif d'aides du Conseil Régional, l'Agence a proposé au Conseil Général la mise en place de nouvelles aides en faveur des entreprises.

Ce dispositif, dénommé « Avenir Entreprise », a été adopté par l'Assemblée Départementale lors de la DM 2 et se substituera, à compter du 1er janvier 2008, au F.D.I.E.

D'ores et déjà l'A.D.E. 82 a édité une plaquette promotionnelle spécifique pour assurer la promotion de ce dispositif.

c) Relations avec les partenaires :

Sur 2007, l'Agence a pris part aux cellules de reclassement mises en place suite à la fermeture des entreprises P.R.I., T.N.T. et TRAMIER.

Par ailleurs, l'agence participe régulièrement aux réunions de la cellule de veille économique organisée par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi. L'objectif est de suivre, grâce à la mise en commun des informations des uns et des autres, l'évolution des entreprises du Département et de détecter, le plus en amont possible, les signes de difficultés à venir.

Dans le même temps, l'Agence a poursuivi ses travaux avec Montauban Tarn et Garonne Initiative, la plate-forme d'initiatives locales départementale, qui permet de répondre aux besoins des porteurs de projets commerciaux ou artisanaux. Elle constitue un atout en matière d'insertion par l'économie. Au cours de l'année, 36 prêts d'honneur, représentant 72 créations d'emplois, ont été accordés pour un montant de prêts de 216 600 € ainsi que 43 avances remboursables représentant 61 emplois.

d) Animation filière économique :

Un constat s'impose : si on souhaite aider efficacement les entreprises, il est indispensable de connaître leurs savoir-faire, leurs caractéristiques et le milieu dans lequel elles évoluent.

C'est la raison pour laquelle l'A.D.E. 82 porte ses efforts, depuis plusieurs années, sur la constitution de filières économiques fortes. Il s'agit de fédérer les entrepreneurs d'un même secteur d'activité, de favoriser l'émergence de synergie et de partenariats et, pour finir, de renforcer leur intégration dans le tissu local.

Aéronautique :

La première démarche réalisée dans cet esprit a été effectuée, dès 2000, auprès des entreprises du secteur de l'aéronautique. Outre la participation de l'A.D.E. 82 et de ses partenaires au comité technique du plan ADER et la constitution du pôle Aerospace Valley, ces travaux ont abouti, en juin 2006, à la labellisation du **projet Hélimaintenance**.

En 2007, les actions engagées par l'agence et ses partenaires de la cellule aéronautique départementale se sont poursuivies. Elles ont essentiellement porté sur le suivi et l'accompagnement du projet Hélimaintenance.

En effet, cette année a permis de stabiliser le projet à travers une aide à la structuration du consortium IXAIRCO, constitué par 12 entreprises du département et le groupe IXCORE, mais aussi à travers un soutien, avec les partenaires régionaux, à la mise en oeuvre du projet hélimaintenance R&D.

Bien entendu l'ensemble de ces actions a été réalisé en collaboration avec les partenaires du projet.

Agro-alimentaire :

Dès 2006, en prévision de la labellisation d'un pôle agro-alimentaire en Midi-Pyrénées, l'A.D.E. 82 a décidé d'engager, sur ce secteur très présent en Tarn-et-Garonne, une action similaire à celle conduite pour l'aéronautique. Un recensement des entreprises de ce secteur a été réalisé afin de les sensibiliser et de les inciter à s'investir dans ce projet.

Ces actions nous ont d'ailleurs conduits à organiser plusieurs réunions au Conseil Général avec les représentants régionaux de ce pôle de compétitivité, les entreprises et les Chambres Consulaires.

Ces rencontres ont abouti à la création d'une cellule agro-alimentaire départementale. Depuis la labellisation officielle de ce pôle de compétitivité en date du 5 juillet 2007, cette « cellule agro » coordonnée par l'A.D.E. 82 a poursuivi ses travaux.

Ainsi, le 6 décembre dernier, le Département de Tarn-et-Garonne a été le premier de Midi-Pyrénées à organiser et accueillir la première réunion décentralisée d' **AGRIMIP INNOVATION**.

Au cours de cette rencontre, une présentation du pôle, de ses objectifs et de ses enjeux a pu être proposée aux entreprises départementales de cette filière.

Cette réunion a également permis de définir les axes de travail pour l'année à venir. Ainsi il a été décidé de faire, en 2008, un travail particulier sur la filière fruit, de la production à l'expédition ou la transformation. Des ateliers de travail vont être mis en place dès janvier 2008, pour réfléchir sur les thématiques suivantes :

- la culture, les traitements phytosanitaires et les méthodes alternatives,
- la transformation des produits,
- la distribution et la commercialisation.

Regroupant les institutionnels, les groupements professionnels mais également des industriels de ce secteur, ces ateliers ont pour objectif, d'une part de mettre en place des projets collaboratifs entre les entreprises et les centres de recherche et, d'autre part, d'accompagner des projets structurants.

Au delà de la thématique du fruit, qui est importante pour le Département, ces travaux en atelier permettront d'aborder de façon transversale les secteurs de l'élevage ou de la production céréalière.

Parallèlement, une étude sur l'agro-alimentaire sera réalisée au niveau départemental afin d'identifier et promouvoir les savoir-faire des entreprises.

III – POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

Ce pôle d'activité a pour objectif de sensibiliser et de conseiller les élus et les animateurs territoriaux sur les problématiques économiques en lien avec les territoires (équipements nécessaires aux entreprises, zones d'activité, ..). Par ailleurs, il assure le portage d'un certain nombre de projets pour lesquels l'agence a été mandatée par le Conseil Général.

Pour l'année 2007, l'activité de ce pôle a été consacrée au suivi et l'accompagnement des grands projets structurants initiés par le Conseil Général à savoir :

- la zone logistique départementale,
- le schéma départemental des télécommunications,
- l'étude prospective TARN -ET - GARONNE 2025,
- la Ligne Grande Vitesse, le grand contournement Toulousain.

a) La zone logistique départementale :

2007 constitue l'année de lancement des dernières études préalables à la réalisation de ce projet départemental afin de lui permettre d'entrer dans sa phase opérationnelle à partir de mi 2008.

Pour ce dossier, l'activité de l'agence a consisté à assurer le suivi administratif de ce projet mais aussi à conduire des actions d'information ou de prospection sur le terrain afin de nouer des contacts avec les éventuels futurs acquéreurs.

Ainsi, l'A.D.E. 82 a participé :

- à l'étude d'impact, dont les conclusions seront reprises dans le dossier de création de ZAC,
- au dossier loi sur l'eau,
- à l'étude géotechnique,
- à la déviation de la conduite de gaz,
- et à la pré-étude foncière,

Dans le cadre de ces études, l'A.D.E. 82 a réalisé l'ensemble des tâches nécessaires à l'établissement des cahiers des charges et aux suivis des cabinets.

Une réflexion a été également menée afin de définir le portage juridique et financier le plus approprié à la réalisation de ce projet.

En plus de ce travail administratif, l'A.D.E. 82 a informé sur le terrain les trois communes concernées par le projet (suivi PLU, ...), mais également les propriétaires sur cette zone (réunions publiques et permanences dans les communes, visite des propriétés,...), en particulier grâce au site internet « www.ade82.fr » qui permet de diffuser tous les documents relatifs à la ZAC.

Enfin, en prévision de la commercialisation de la zone, des contacts ont été établis avec les opérateurs nationaux en vue de la création possible d'un parc d'activités logistique. Par ailleurs, l' A.D.E 82 a présenté les caractéristiques de cette zone à des porteurs de projets susceptibles de profiter de cette opportunité pour s'implanter dans le Département.

b) Le schéma départemental des télécommunications

Dans ce secteur d'activités, le Conseil Général a mandaté l'Agence pour assurer le suivi de ces dossiers en relation avec les opérateurs, les communes et intercommunalités et les différents partenaires institutionnels.

Pour la téléphonie mobile, le programme de résorption des zones blanches engagé par le Conseil Général pour 23 communes du Département est aujourd'hui achevé.

Quinze communes connaissent encore des difficultés en matière de couverture en téléphonie mobile. L'A.D.E. 82 mène des démarches, auprès de l'Etat, du Conseil Régional et des Opérateurs, afin d'apporter une réponse appropriée aux Maires concernés.

Pour le dossier Haut débit et Fibre Optique, l'Agence a poursuivi son implication dans le déploiement de la fibre optique. Elle a aussi assuré l'instruction des dossiers relatifs à l'appel à projet numérique. Informer les communes et intercommunalités éligibles, analyser les offres des opérateurs, accompagner les collectivités dans la constitution des demandes de subventions et dans le suivi des dossiers d'appel d'offres, telles ont été les missions de l'agence. En 2007, 38 communes ont pu bénéficier de ce soutien.

c) l'étude prospective TARN- ET- GARONNE 2025

Suite à la décision, lors du B.P. 2007, de réaliser une étude prospective sur les grandes mutations du Tarn- et -Garonne, le Conseil Général a mandaté l'A.D.E. 82 pour coordonner ce projet;

En 2007, l'Agence a pris en charge l'établissement des cahiers des charges pour le lancement des études, la coordination des actions entre les cabinets retenus et les comités de suivi et de pilotage, mis en place afin de valider les travaux engagés, et définir les orientations à suivre.

d) Autres dossiers structurants

Enfin, l'A.D.E. 82 suit attentivement tous les projets de réalisation de nouveaux équipements ou d'aménagement du territoire qui représentent un enjeu pour le développement à venir du département. Ainsi, sur 2007, l'Agence a continué à suivre le dossier LGV en défendant la position du Département. Elle s'est également fortement intéressée à la réalisation du contournement de Toulouse qui, compte tenu des tracés proposés, aura forcément des conséquences pour le Tarn-et-Garonne.

IV – POLE PROSPECTION ET COMMUNICATION

Promouvoir les atouts du Département et valoriser ses savoir-faire afin de favoriser son essor économique reste une mission de l'A.D.E. 82.

C'est pour cela que l'A.D.E. 82 travaille en partenariat avec Midi-Pyrénées Expansion pour identifier des projets d'implantation et proposer ses sites sur le département.

Sur la soixantaine de projets d'implantation diffusés par M.P.E., l'A.D.E 82 a répondu à la moitié d'entre eux en présentant une offre d'accueil en Tarn et Garonne. Pour la majeure partie de ces projets, aucune décision d'implantation n'a encore été prise à ce jour. Le bilan prospection 2007 de M.P.E. s'établit à 20 implantations ou extensions représentant à terme 567 emplois.

Ainsi la répartition géographique des 8 projets implantés hors agglomération toulousaine est la suivante :

- Hautes Pyrénées : 1 projet représentant 135 emplois
- Tarn-et-Garonne : 1 projet représentant 60 emplois
- Tarn : 2 projets représentant 37 emplois
- Aveyron : 1 projet représentant 15 emplois
- Lot : 1 projet représentant 5 emplois

2007 sera donc marquée par un rééquilibrage des résultats en faveur des territoires puisque les créations prévisionnelles d'emplois se répartissent, équitablement, entre Toulouse et le reste de la Région.

Pour l'année 2007, l'Agence a assuré sa communication au travers de la lettre de l'A.D.E. 82, son site internet et la réalisation de la rubrique économique de la revue du Conseil Général

Dans la cadre des actions de prospection, l'A.D.E. 82 a également participé, au cours de l'année, à deux salons professionnels à savoir :

le salon de l'entreprise à Toulouse, en partenariat avec la Chambre de Commerce, le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération des Trois Rivières et l'I.U.M.M.,

le S.I.T.L. (Salon International des Solutions Logistiques) à Paris en partenariat avec M.P.E. La présence du Tarn-et-Garonne à ce salon a permis de positionner le département auprès des professionnels de la logistique (15 500 durant les 3 jours de salon). Ceci constitue une clientèle particulièrement intéressante pour le département et sa future zone logistique. Aussi, l'agence renouvelera sa participation au S.I.T.L. 2008.

Au niveau régional, M.P.E., a élaboré 2 nouvelles plaquettes promotionnelles auxquelles l'A.D.E. 82 a travaillé :

une plaquette logistique Midi Pyrénées réalisée à l'occasion de la participation au salon S.I.T.L. 2007. Elle est constituée d'une chemise Midi-Pyrénées présentant la région, ses atouts et de fiches départementales individuelles positionnant les offres individuelles spécifiques. Cette plaquette est en cours d'actualisation en vue de la participation au S.T.I.L. 2008.

une plaquette agro-alimentaire pour assurer la promotion de ce secteur d'activité. Cette plaquette, en relation avec le pôle Agrimip INNOVATION, est en cours de finalisation et devrait être disponible début 2008.

Pour finir, suite à l'adoption du nouveau dispositif d'aide économique départemental « Avenir Entreprise », l'A.D.E. 82 a lancé, fin 2007, une campagne de promotion et d'information :

- une plaquette présentant l'ensemble du dispositif a été réalisée,
- des réunions d'information spécifiques ont été organisées auprès des partenaires du Conseil Général et de l'A.D.E. 82 : les services de l'Etat, les chambres consulaires, les animateurs des structures intercommunales (compte tenu de l'intérêt suscité par cette réunion, l'agence envisage, pour 2008, de renouveler ce type d'opération en proposant ponctuellement des réunions sur des thèmes précis), mais aussi des entreprises.

Cette campagne de promotion va se poursuivre en 2008 avec l'organisation de réunions auprès des prescripteurs (comptables, notaires, banques, ...), des entreprises des Pays Midi Quercy et Garonne Quercy Gascogne et la diffusion de la plaquette.

* * * * *

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et prendre acte de ce compte rendu d'activité de l'ADE 82 pour l'exercice 2007.

Vous trouverez, dans le livre des associations, la subvention que je vous propose d'accorder à l'A.D.E. 82 pour la mise en place de l'ensemble de ses missions en vous précisant que , pour l'exercice 2008, les axes de travail sont les suivants :

pôle création développement : accompagnement traditionnel des entreprises, travail spécifique sur la filière agro-alimentaire, développement de partenariat avec d'autres organismes comme la SEMATEG, mise en oeuvre de la convention d'application du S.R.D.E. en Tarn-et-Garonne,

pôle aménagement du territoire : suivi de la réalisation de la zone logistique et de l'étude prospective sur le département,

pôle prospection communication : renforcement du partenariat avec M.P.E., réunions thématiques avec les animateurs de pays et communautés de communes, programmation d'actions de promotion de la zone logistique départementale et réflexion sur la mise en place d'un plan de communication économique du département.

◆

◆ ◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du compte rendu d'activités de l'A.D.E. pour l'exercice 2007;

- Approuve les actions prioritaires retenues pour 2008 :

. pôle création/développement : accompagnement traditionnel des entreprises, travail spécifique sur la filière agro-alimentaire, développement de partenariat avec d'autres organismes comme la SEMATEG, mise en oeuvre de la convention d'application du schéma régional de développement économique (SRDE) en Tarn-et-Garonne,

. pôle aménagement du territoire : suivi de la réalisation de la zone logistique et de l'étude prospective sur le département,

. pôle prospection/communication : renforcement du partenariat avec Midi-Pyrénées Expansion (MPE), réunions thématiques avec les animateurs de pays et communautés de communes, programmation d'actions de promotion de la zone logistique départementale et réflexion sur la mise en place d'un plan de communication économique du département.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,